SYSTÈME DE L'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DES VALEURS DÉMOCRATIQUES ET DES VALEURS QUÉBÉCOISES

Consignes d'utilisation

Ministère de l'Immigration,
de la Francisation et de l'Intégration

Votre gouvernement

Québec

Table des matières

Consignes d'utilisation **1**

Introduction **2**

Contenu de l'évaluation **2**

Types de questions 2

Langues offertes pour l'évaluation 2

Nombre de tentatives 3

Durée de l'évaluation 4

Note de passage 4

Prérequis techniques **4**

Gestion de votre compte d'utilisateur **5**

Difficulté à vous connecter au Système 5

Modification de votre mot de passe (au besoin) 5

Modification de votre profil (au besoin) 7

Déroulement de l'évaluation en ligne **9**

Connexion 9

Accès 9

Directives 10

Étape 1 : Se préparer à l'évaluation 10

Étape 2 : Effectuer l'évaluation 14

Étape 3 : Conclure l'évaluation ou passer aux prochaines étapes 18

Transmission du résultat de l'évaluation 27

Assistance technique **28**

Nom d'utilisateur ou mot de passe oublié 28

Soutien 28

Introduction

Les Consignes d'utilisation présentent les indications à suivre pour trouver les renseignements utiles afin d'accéder au Système de l'évaluation de l'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises. Elles vous permettront de gérer votre compte d'utilisateur et de consulter des documents d'apprentissage. Ce guide aide également à la navigation au moment d'effectuer l'évaluation.

Pour plus de détails sur le contenu de l'évaluation, veuillez consulter le Guide pratique disponible sur le site du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Le Système de l'évaluation de l'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises est une plate-forme d'apprentissage et d'évaluation en ligne des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne*.

La réussite de cette évaluation vous permettra d'obtenir une attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne*.

Contenu de l'évaluation

L'évaluation comprend de courtes capsules vidéo portant sur les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises. D'une durée d'environ 3 minutes chacune, les capsules abordent un aspect distinct concernant chacune des principales valeurs.

Types de questions

Les questions de l'évaluation sont à choix multiples ou du type vrai ou faux. Elles portent sur le contenu des capsules ou exposent des mises en situation qui se rapportent au contenu. Veuillez noter que certaines questions présentent plus d'une bonne réponse. Les questions sont soumises de façon aléatoire à chaque personne. Ainsi, aucune candidate ou aucun candidat n'aura la même série de 20 questions. Vous pouvez modifier vos réponses autant de fois que vous le souhaitez dans le délai permis avant de transmettre votre évaluation.

L'évaluation comprend 14 courtes capsules vidéo et 20 questions. Chacune des capsules vidéo est suivie d'une ou de deux questions pour vérifier votre compréhension du sujet abordé. Vous pouvez les visionner le nombre de fois que vous le souhaitez.

Langues offertes pour l'évaluation

Les menus et la version audio des capsules vidéo sont en français. Cependant, vous pouvez activer des sous-titres dans les langues suivantes : anglais, espagnol et mandarin. Le contenu des capsules est également traduit en anglais, en espagnol et en mandarin.

Pour ce qui est des questions de l'évaluation, il est aussi possible d'afficher une traduction en sélectionnant la langue désirée.

Nombre de tentatives

Selon votre profil, le nombre de tentatives pour réaliser l'évaluation en ligne peut varier :

A. **Ressortissantes et ressortissants étrangers titulaires d'un permis d'études ou de travail**

Une personne qui fait une demande de sélection permanente avec un permis d'études ou un permis de travail valide en vertu du *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés* peut :

- réaliser son évaluation en ligne après avoir présenté sa demande de sélection permanente et payé ses droits exigibles, ou ;
- participer à la session d'information *Objectif Intégration*, d'une durée de 24 heures réparties sur quelques jours, afin de bénéficier d'un apprentissage en personne qui permet d'obtenir une attestation de participation et d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne*.

En cas d'échec de l'évaluation en ligne, un délai minimal de 2 semaines doit s'écouler avant le prochain essai.

Si, après 2 échecs de l'évaluation en ligne, la personne candidate n'a pas réussi son évaluation, elle doit participer à la session *Objectif Intégration* pour obtenir son attestation.

Il n'est pas possible d'effectuer une troisième tentative pour une ressortissante ou un ressortissant étranger titulaire d'un permis d'études ou de travail.

B. **Ressortissantes et ressortissants étrangers qui ne sont pas titulaires d'un permis d'études ou de travail**

Une personne qui fait une demande de sélection permanente et qui n'a pas de permis d'études ou de permis de travail valide en vertu du *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés* doit d'abord :

- réaliser son évaluation en ligne après avoir présenté sa demande de sélection permanente et payé ses droits exigibles.

En cas d'échec, un délai minimal de 2 semaines doit s'écouler avant le prochain essai. Toutefois, après 2 échecs à l'évaluation en ligne, la personne peut faire une dernière évaluation en ligne ou venir au Québec pour participer à une session d'information *Objectif Intégration*. Si la personne ne réussit pas à obtenir son attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises, sa demande sera rejetée. Elle devra alors présenter une nouvelle demande de sélection permanente et payer les droits exigibles.

Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez accéder aux *Modalités relatives à l'obtention de l'attestation selon votre statut au Québec* sur le site Internet du MIFI.

Également, veuillez consulter les informations liées à l'Attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne*.

Durée de l’évaluation

La durée estimée pour consulter les capsules vidéo et répondre aux 20 questions est de 1 h 30. Cependant, 3 heures vous sont allouées pour effectuer l’évaluation à partir du moment où vous commencez. Un minuteur s’affiche à droite de l’écran pour vous indiquer le temps qui vous reste pour terminer l’évaluation.

Vous pouvez consulter les capsules et modifier vos réponses aussi souvent que vous le voulez dans le délai alloué, et ce, aussi longtemps que vous n’aurez pas soumis votre évaluation.

Si vous n’avez pas répondu aux 20 questions requises dans le délai alloué, votre évaluation sera automatiquement fermée et le résultat sera comptabilisé selon le résultat obtenu aux questions répondues.

Note de passage

La réussite de l’évaluation en ligne nécessite 15 bonnes réponses sur un total de 20 questions (le seuil de passage est de 75 %).

Prérequis techniques

Une connexion Internet stable est requise. Si la connexion Internet est coupée et que vous n’arrivez pas à terminer l’évaluation dans le délai alloué, la session non terminée sera considérée comme une tentative. Il est de votre responsabilité de vous assurer d’avoir une bonne connexion Internet (un minimum de 2,0 Mbit/s est recommandé) avant de commencer votre évaluation.

Le Système de l’évaluation de l’apprentissage est compatible avec les principaux navigateurs Internet (Google Chrome, Mozilla Firefox, Microsoft Edge, Safari, etc.). Cependant, ce système n’est pas compatible avec Internet Explorer.

Pour une expérience utilisateur optimale et une navigation sécuritaire, nous recommandons l’utilisation de la version la plus récente de votre navigateur. Prenez note que l’évaluation pourrait ne pas fonctionner sur certains navigateurs plus anciens.

Votre navigateur doit être également configuré pour :

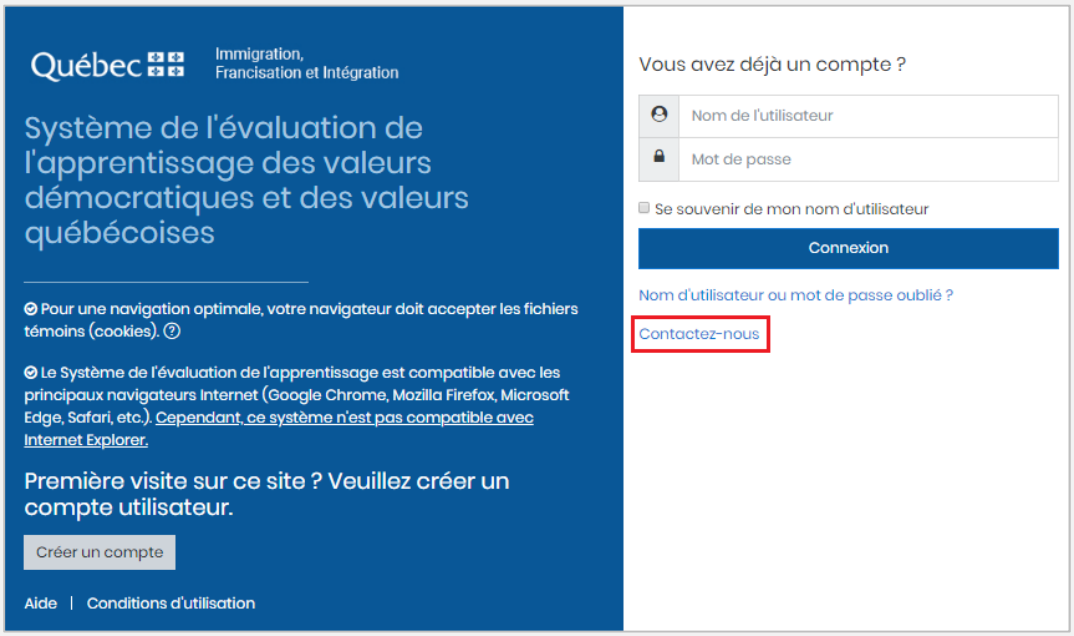
- utiliser les fonctions du langage JavaScript ;
- accepter les fichiers témoins (*cookies*) ;
- autoriser l’ouverture des fenêtres (*pop-up*).

Vous pouvez utiliser un appareil électronique (ordinateur, ordinateur portable, tablette, téléphone intelligent, etc.) de votre choix pour effectuer votre évaluation.

Gestion de votre compte d'utilisateur

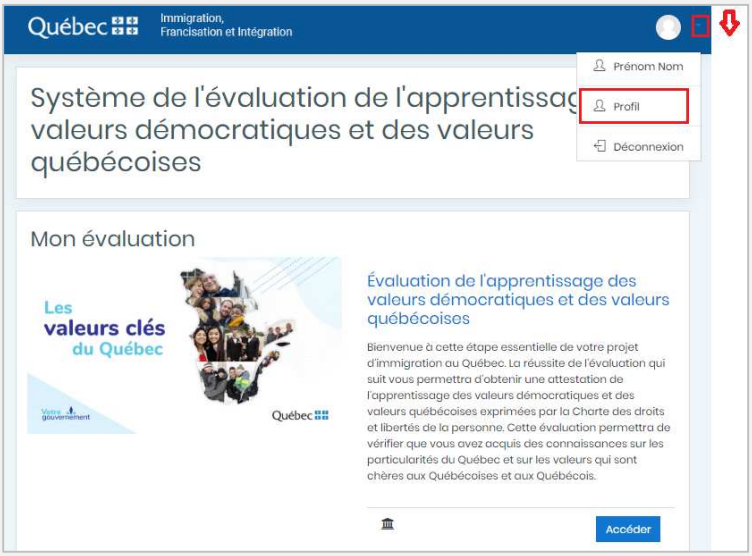
Difficulté à vous connecter au Système

Si vous rencontrez des difficultés, utilisez le lien « Contactez-nous » sur la page de connexion.

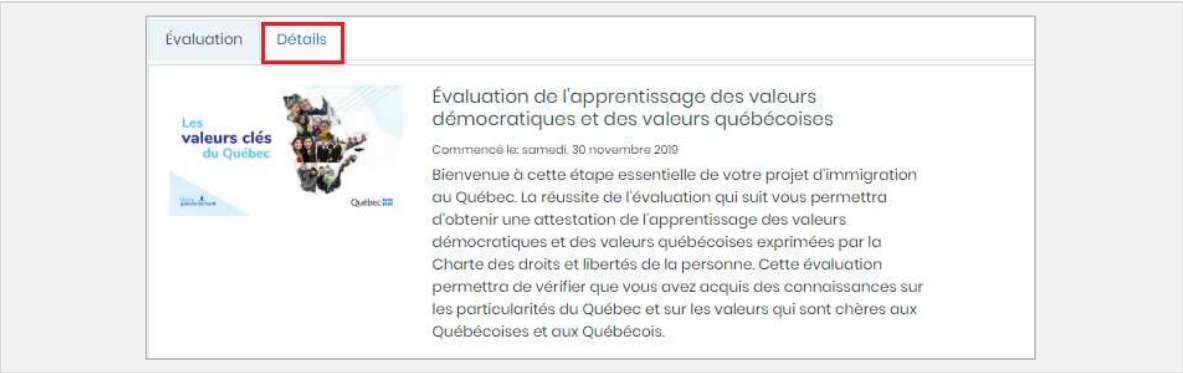


Modification de votre mot de passe (au besoin)

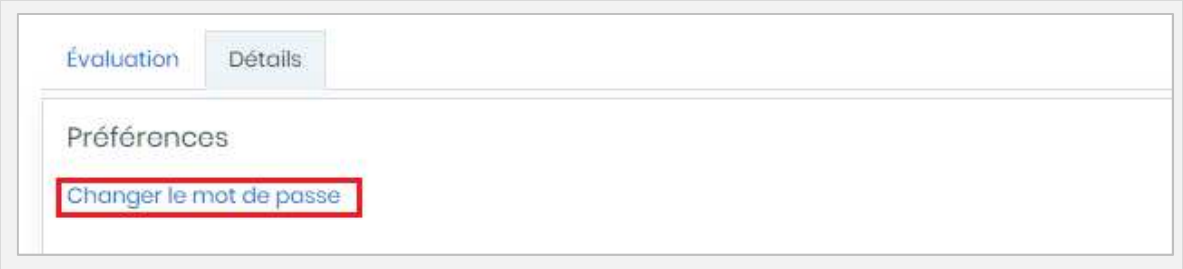
- Dans le cas où vous souhaiteriez modifier votre mot de passe une fois que vous êtes connecté, cliquez sur la flèche située en haut à droite de la page pour accéder au menu. Cliquez ensuite sur « Profil ». La page contenant les informations du profil s'affichera.



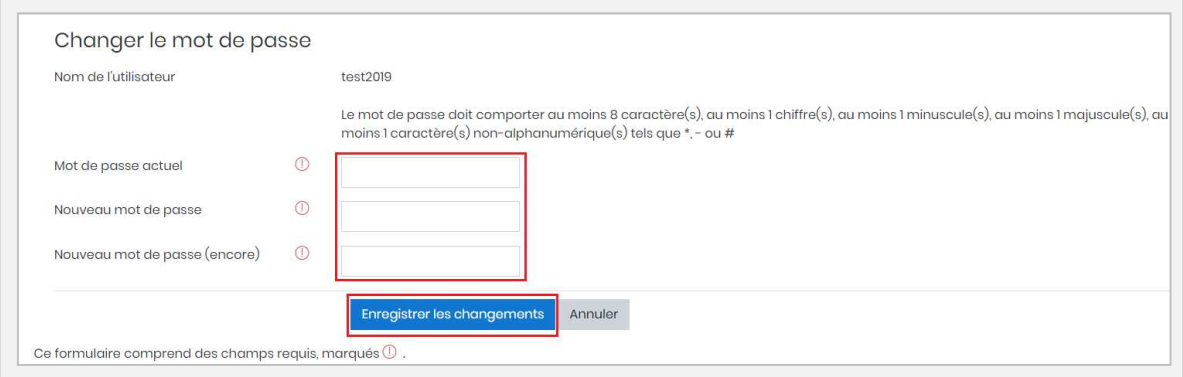
- Allez sur l'onglet « Détails ».



- Cliquez sur « Changer le mot de passe » pour le modifier.

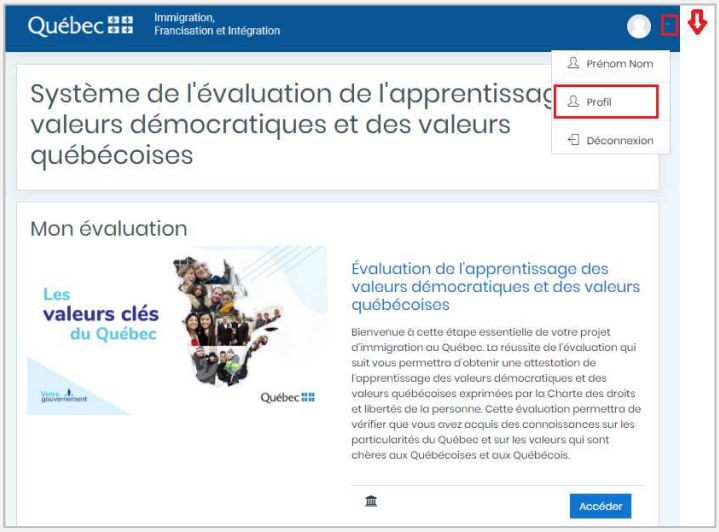


- Une fois sur la page, entrez le mot de passe actuel 1 fois, suivi du nouveau mot de passe 2 fois. Cliquez sur « Enregistrer les changements » pour conserver les modifications apportées.



Modification de votre profil (au besoin)

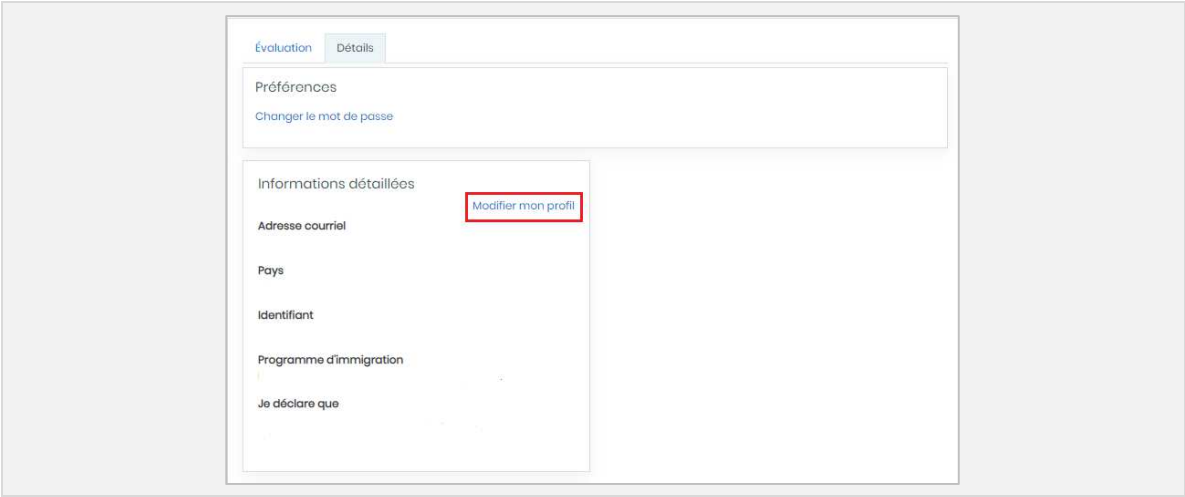
- Après avoir créé votre profil, vous pouvez en modifier les informations. Pour ce faire, vous devez cliquer sur la flèche en haut à droite de la page pour accéder au menu. Cliquez ensuite sur « Profil ». La page contenant les informations du profil s'affichera.



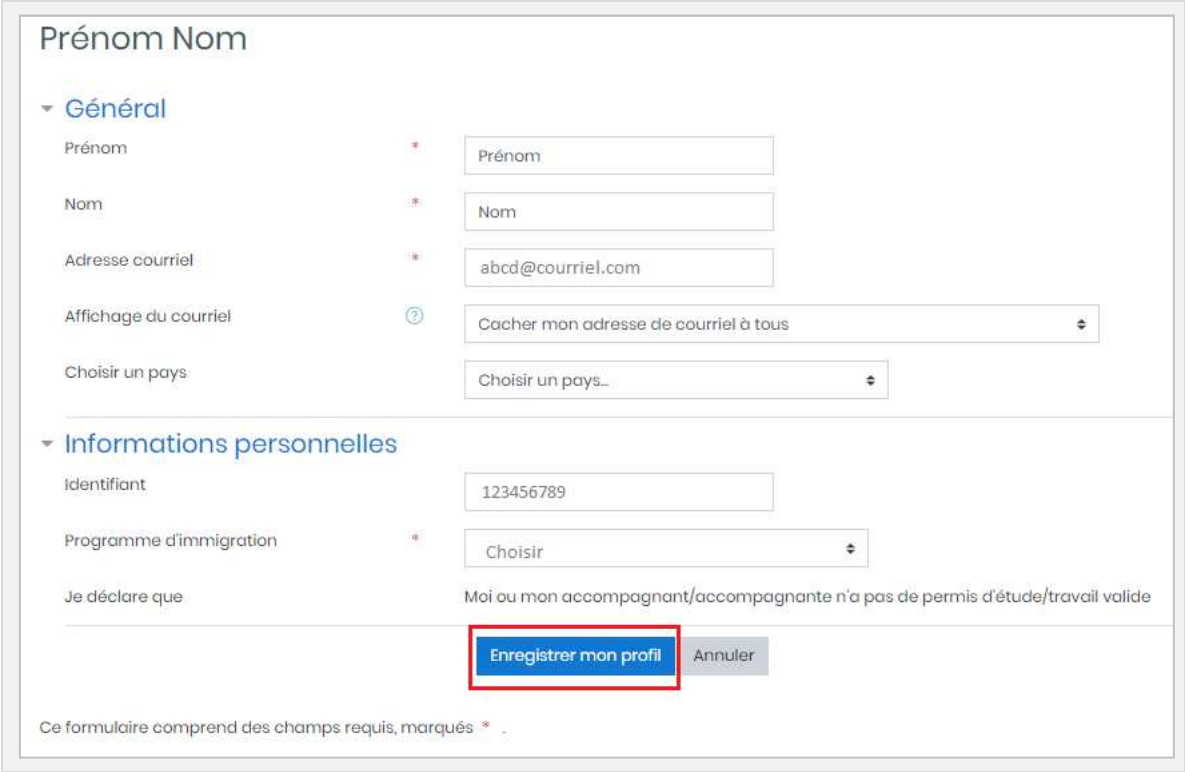
- Cliquez sur l'onglet « Détails » afin d'accéder aux informations de votre profil.



- Dans la section « Informations détaillées », cliquez sur « Modifier mon profil » pour apporter les modifications souhaitées.



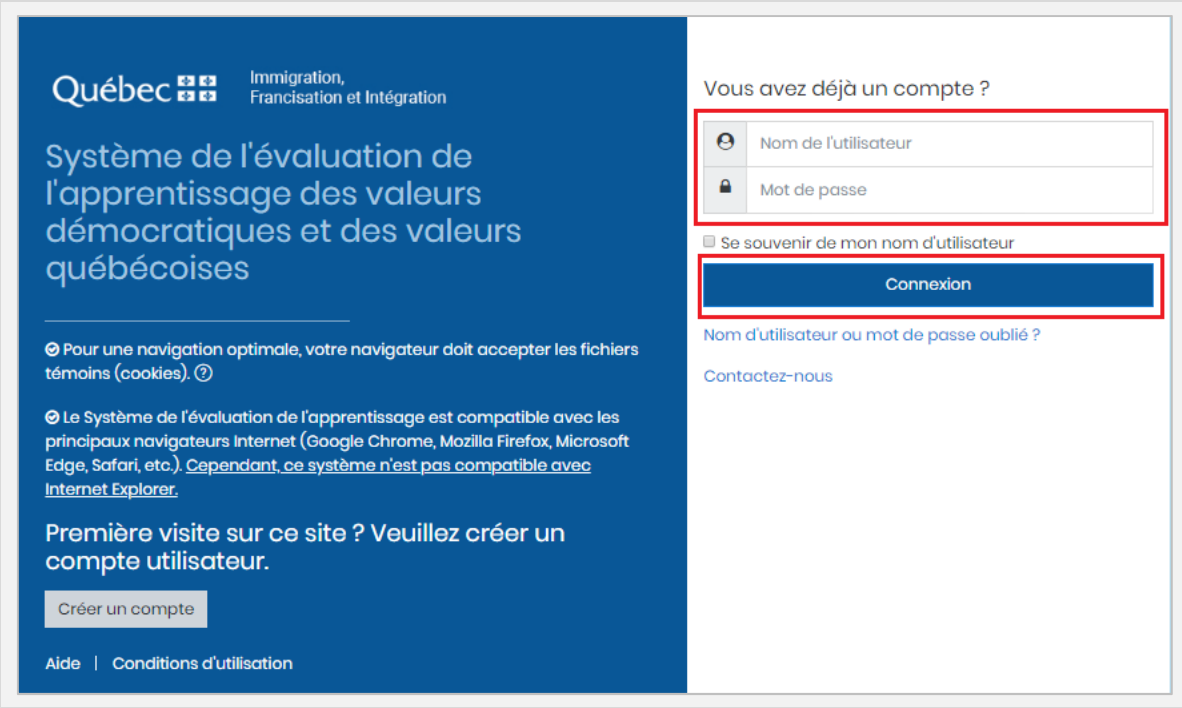
- Lorsque vous avez terminé d'apporter les modifications désirées, cliquez sur « Enregistrer mon profil » pour conserver les modifications.



Déroulement de l’évaluation en ligne

Connexion

- Dans la page de connexion, inscrivez votre nom d’utilisateur ainsi que votre mot de passe et cliquez sur le bouton « Connexion », afin de vous connecter au Système.



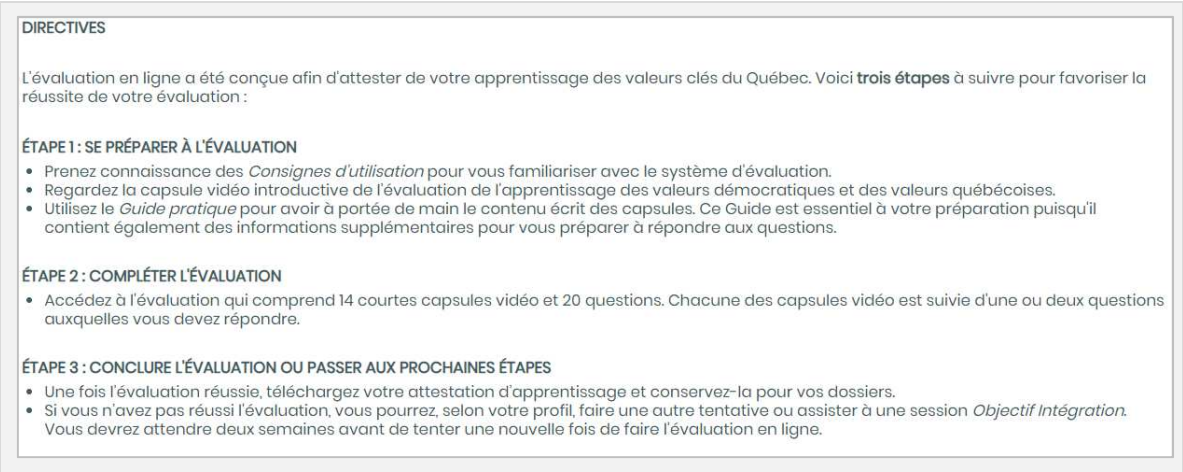
Accès

- Cliquez sur « Accéder » afin de consulter les directives.



Directives

- Les directives suivantes s'afficheront[1] :



DIRECTIVES

L'évaluation en ligne a été conçue afin d'attester de votre apprentissage des valeurs clés du Québec. Voici **trois étapes** à suivre pour favoriser la réussite de votre évaluation :

ÉTAPE 1 : SE PRÉPARER À L'ÉVALUATION

- Prenez connaissance des *Consignes d'utilisation* pour vous familiariser avec le système d'évaluation.
- Regardez la capsule vidéo introductive de l'évaluation de l'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises.
- Utilisez le *Guide pratique* pour avoir à portée de main le contenu écrit des capsules. Ce Guide est essentiel à votre préparation puisqu'il contient également des informations supplémentaires pour vous préparer à répondre aux questions.

ÉTAPE 2 : COMPLÉTER L'ÉVALUATION

- Accédez à l'évaluation qui comprend 14 courtes capsules vidéo et 20 questions. Chacune des capsules vidéo est suivie d'une ou deux questions auxquelles vous devez répondre.

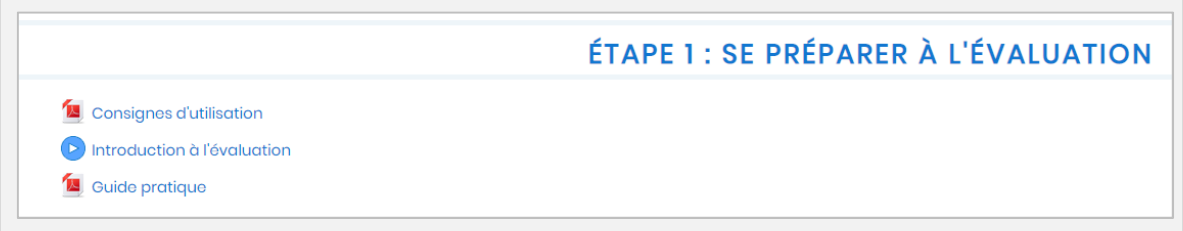
ÉTAPE 3 : CONCLURE L'ÉVALUATION OU PASSER AUX PROCHAINES ÉTAPES

- Une fois l'évaluation réussie, téléchargez votre attestation d'apprentissage et conservez-la pour vos dossiers.
- Si vous n'avez pas réussi l'évaluation, vous pourrez, selon votre profil, faire une autre tentative ou assister à une session *Objectif Intégration*. Vous devrez attendre deux semaines avant de tenter une nouvelle fois de faire l'évaluation en ligne.

Étape 1 : Se préparer à l'évaluation

Cette étape consiste à présenter des documents informatifs[1] pour vous préparer à effectuer votre évaluation en ligne. Il est obligatoire de consulter ces documents avant de commencer à répondre aux questions de l'**étape 2**. Le temps de leur consultation n'est pas calculé dans la durée de 3 heures qui est accordée pour effectuer l'évaluation en ligne.

- Il suffit de cliquer sur les liens qui s'affichent à l'écran pour accéder à la capsule d'introduction, aux Consignes d'utilisation et au Guide pratique.



ÉTAPE 1 : SE PRÉPARER À L'ÉVALUATION

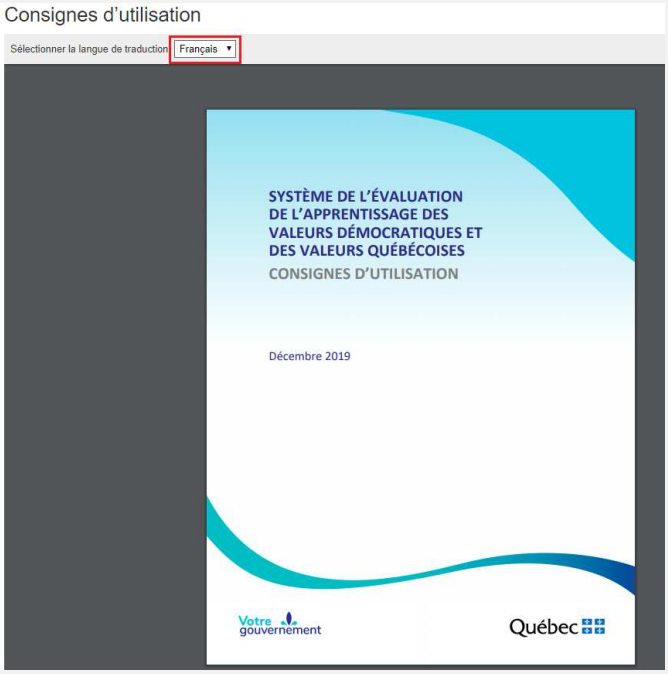
Consignes d'utilisation

Introduction à l'évaluation

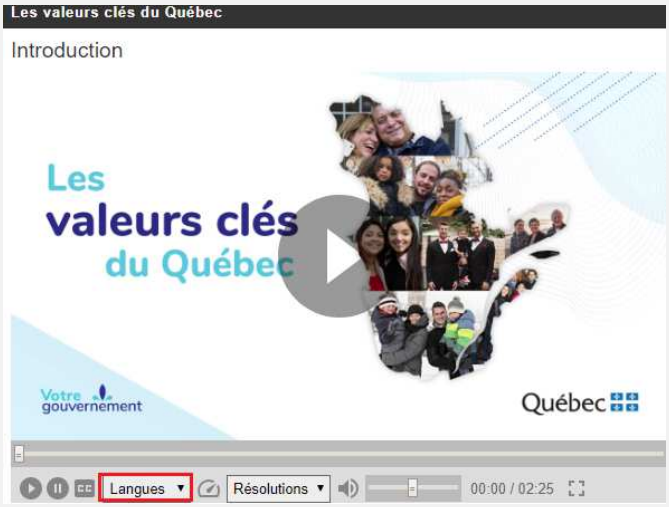
Guide pratique

[1] Les directives, Consignes d'utilisation, la vidéo introductive et le Guide pratique sont disponibles en français, en anglais, en espagnol et en mandarin.

- Prenez connaissance des Consignes d'utilisation pour vous familiariser avec le Système. Ce document vous présente, entre autres, des éléments techniques et les principales étapes de l'évaluation des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises. Vous pouvez consulter ce document selon la langue de votre choix.

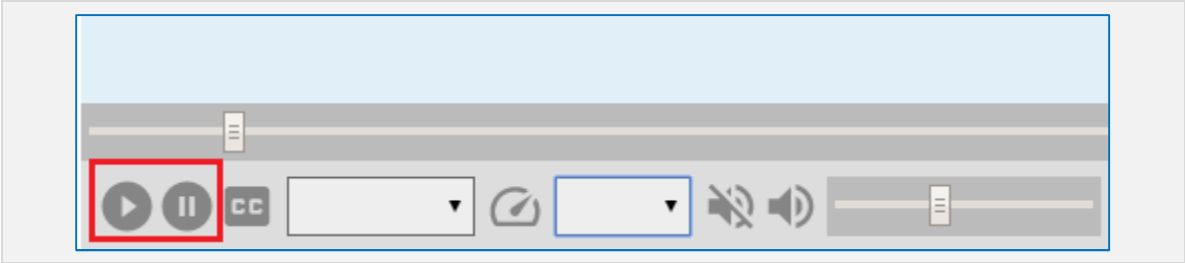


- Regardez la capsule vidéo introductive de l'évaluation de l'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises. Cliquez sur « Langues » pour visionner la vidéo dans la langue de votre choix.

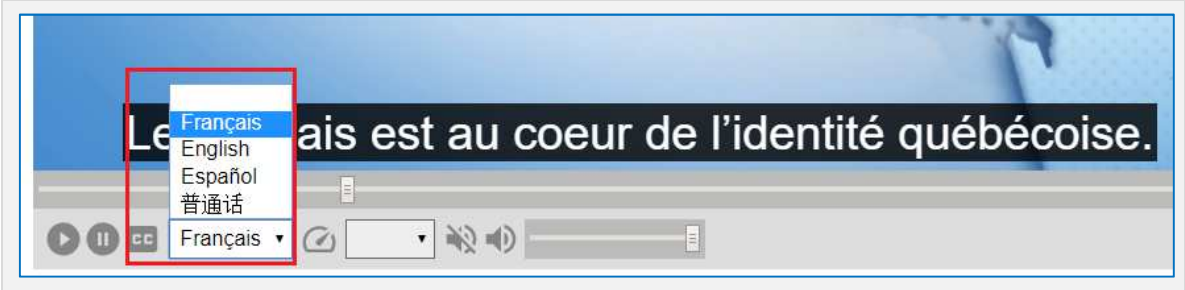


Les capsules vidéo comprennent différentes options pour faciliter leur visionnement :

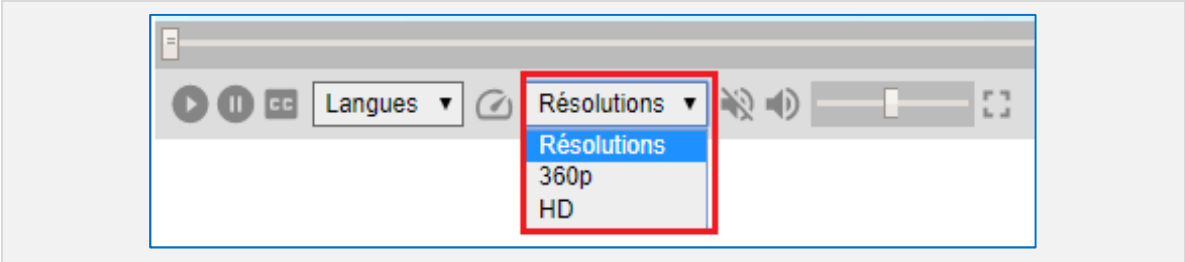
- Des boutons de lecture pour démarrer et pour arrêter la vidéo situés au bas de l'écran.



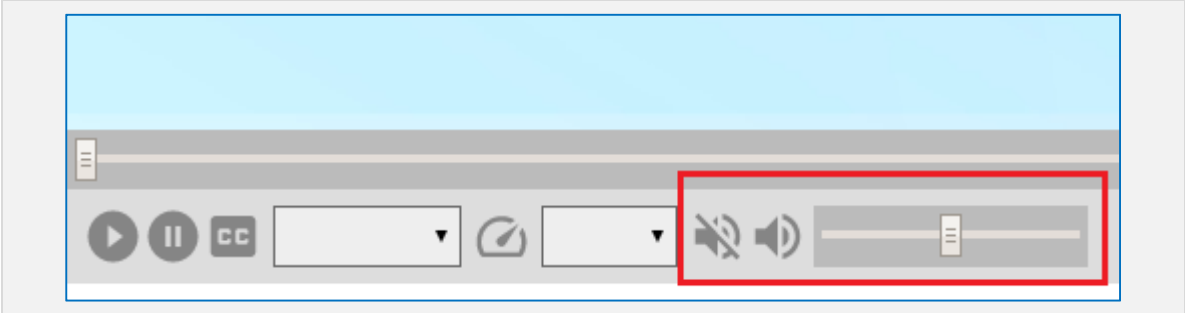
- Pour activer les sous-titres, il suffit de sélectionner la langue de votre choix dans la liste déroulante.



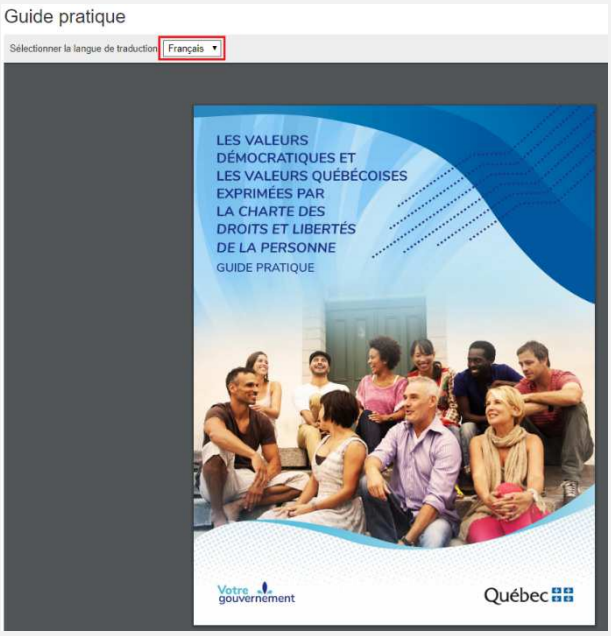
- Une liste déroulante pour choisir la résolution selon le niveau de votre connexion Internet disponible. Par défaut, les capsules s'afficheront en basse définition. Si votre connexion est basse ou intermédiaire, nous recommandons de choisir l'option 360p.



- Un bouton pour fermer, réduire ou augmenter le volume.



- Utilisez le Guide pratique pour avoir à portée de main le contenu écrit des capsules. Vous pouvez consulter ce document selon la langue de votre choix.

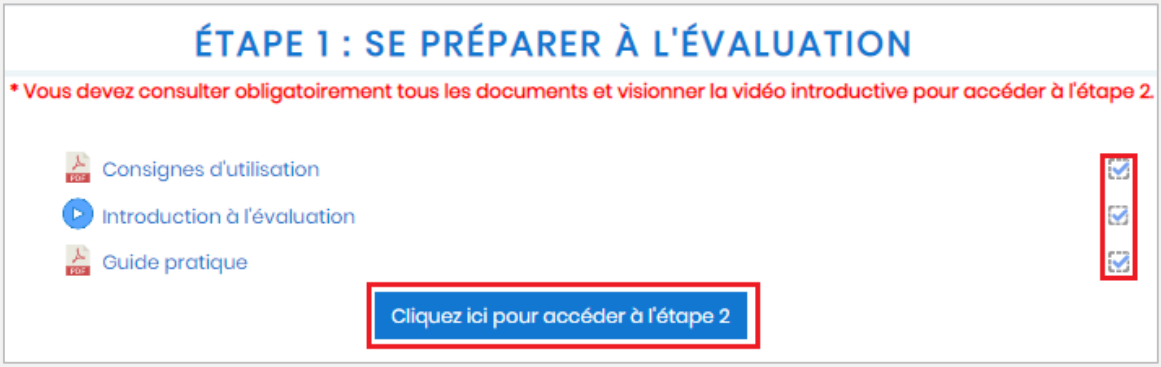


Notes :

L'étape 1 doit être complétée pour rendre disponible l'**étape 2.**

Aussi longtemps que les Consignes d'utilisation n'auront pas été lues et que la capsule d'introduction à l'évaluation n'aura pas été visionnée, vous ne pourrez pas commencer l'**étape 2.**

- Une fois les documents consultés et la vidéo visionnée, vous constaterez votre progression dans les cases à droite.
- Cliquez sur le bouton « Cliquez ici pour accéder à l'**étape 2** ».



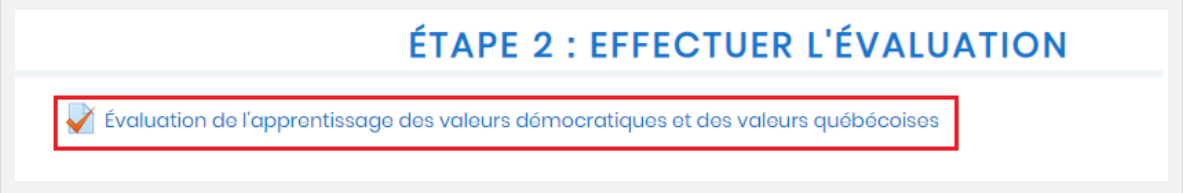
Étape 2 : Effectuer l'évaluation

Première tentative

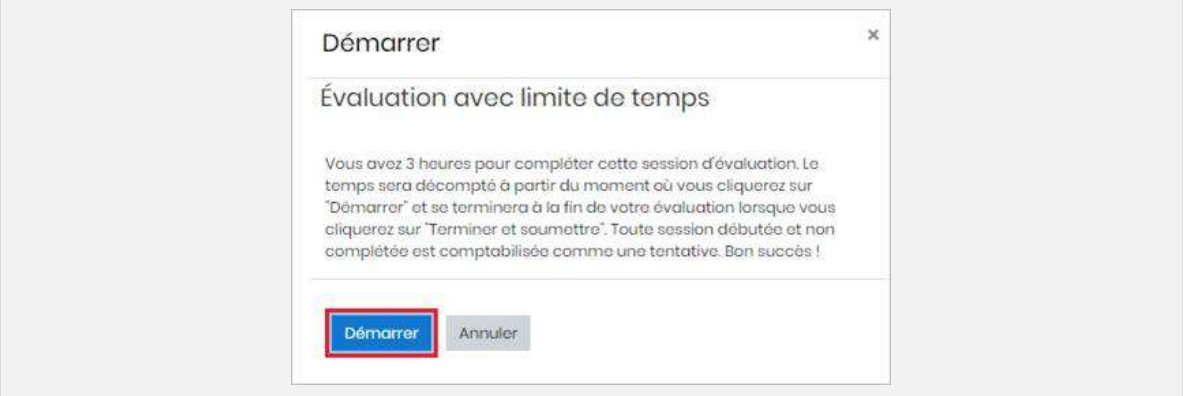
Note :

L'évaluation est d'une durée de 3 heures. Une fois que vous avez cliqué sur le lien encadré : *Évaluation de l'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises*, le compteur du temps se mettra en marche.

- Dès que vous serez prêt à commencer l'évaluation, cliquez sur le lien de l'**étape 2**.

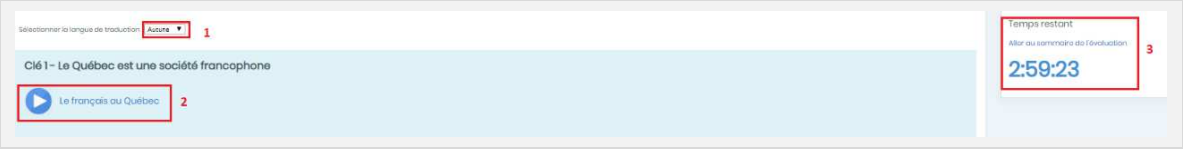


- Un message apparaîtra pour vous avertir de la durée de l'évaluation qui est de 3 heures. Cliquez sur le bouton « Démarrer ».



- Lorsque votre évaluation débute :

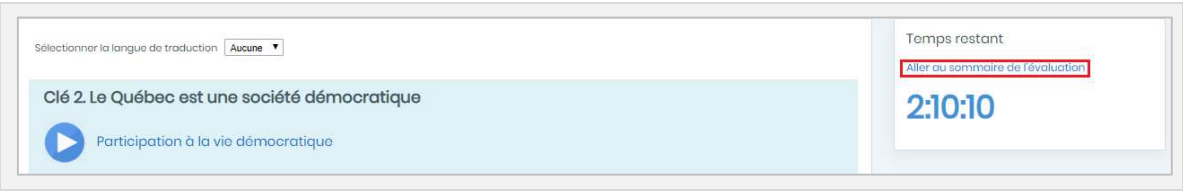
1. Choisissez la langue pour laquelle la question et les choix de réponses s'affichent.
2. Visionnez la capsule vidéo pour connaître les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises décrites.
3. Surveillez le temps restant.



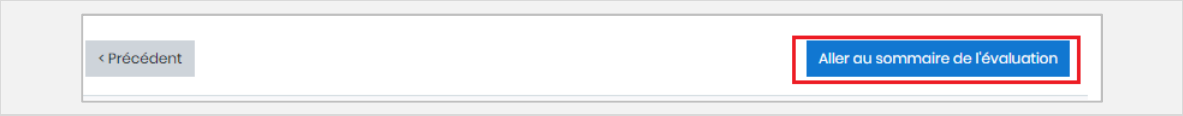
- Sous la capsule vidéo, il existe une ou des questions. Pour répondre, lisez chaque question et cliquez sur votre choix de réponse. **Si vous essayez de répondre à une question sans avoir visionné la capsule, un message d'avertissement apparaît pour vous aviser que le visionnement de la capsule vidéo est obligatoire.**
- Un bouton « Effacer mon choix » vous permet de modifier une réponse si vous le désirez.



- Les boutons « Page précédente » et « Page suivante » vous permettent d'aller à la question précédente ou de passer à la prochaine capsule et aux questions qui s'y rattachent.
- Lorsque vous avez choisi votre réponse : cliquez sur « Page suivante » afin que votre réponse s'enregistre.
- Si vous avez omis de répondre à une question, un message d'avertissement apparaît pour vous aviser que vous n'avez pas répondu à toutes les questions.
- Si vous n'êtes pas certain de votre réponse, vous pouvez aller à « Page suivante » afin de répondre à une prochaine question, car vous avez la possibilité de réviser ultérieurement vos réponses en consultant le sommaire de l'évaluation. Le bouton « Aller au sommaire de l'évaluation » apparaît dans chaque capsule, en haut à droite. (Ce bouton est expliqué un peu plus loin dans ce document.)



- Après avoir regardé toutes les capsules et répondu à toutes les questions, un lien « Aller au sommaire de l'évaluation » vous permet d'afficher la liste des questions de l'évaluation.



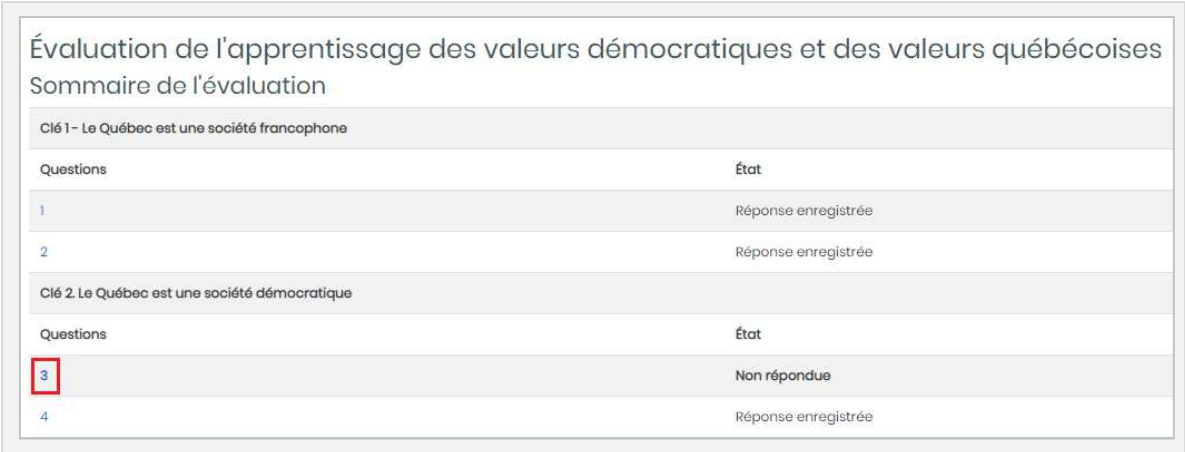
- Un menu est disponible pour vous permettre de revenir à la page « Accueil » ou à la page « Directives ». La section grise est celle où vous êtes rendu présentement.



- L'état de vos réponses apparaît : soit « Réponse enregistrée » ou « Non répondue ». Si vous avez omis de répondre à une question, son numéro et l'état « Non répondue » apparaissent en gras.



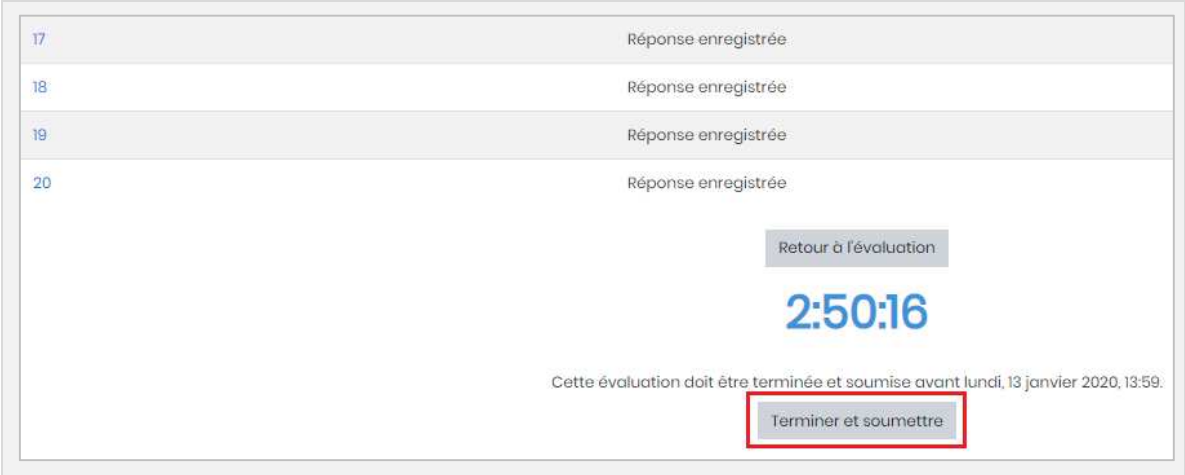
- Vous pouvez retourner réviser votre réponse. Vous pouvez cliquer sur un numéro de question pour revoir la question et choisir votre réponse.



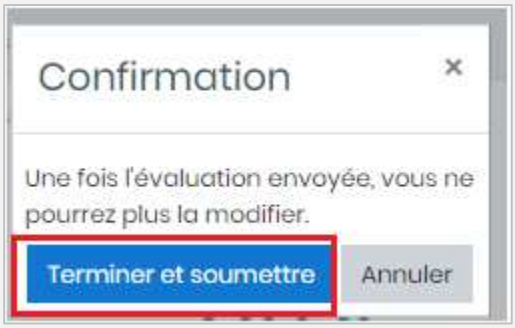
- Si vous souhaitez réviser vos réponses avant de transmettre votre évaluation, vous pouvez le faire en cliquant sur le bouton « Retour à l'évaluation ».



- Lorsque vous finissez votre évaluation, vous devez appuyer sur « Terminer et soumettre ».



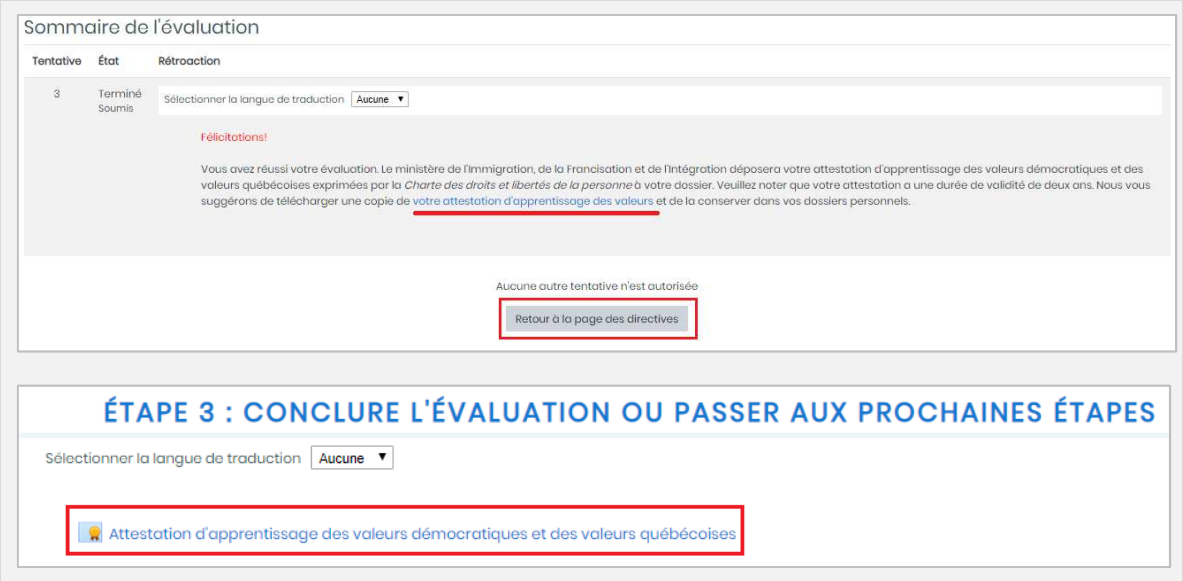
- Un message apparaîtra pour vous alerter qu'une fois l'évaluation envoyée, vous ne pourrez plus la modifier. Cliquez sur « Terminer et soumettre » pour finaliser de façon définitive votre évaluation.



Étape 3 : Conclure l'évaluation ou passer aux prochaines étapes

Votre résultat de la première tentative peut amener à l'une des situations suivantes :

A. **Réussite** : Si vous avez réussi évaluation, l'écran ci-dessous s'affichera. Vous pouvez télécharger votre attestation d'apprentissage en cliquant sur le lien et la conserver dans vos dossiers personnels. Vous pouvez aussi cliquer sur « Retour à la page des directives », à l'**étape 3** et cliquer sur « Attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises ».



- Cliquez sur le bouton « Télécharger votre attestation d'apprentissage ».



- Votre attestation s'affichera sous la forme suivante. Elle sera sauvegardée dans le Système et transmise automatiquement en ligne au MIFI. Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez lire la section « Transmission du résultat de l'évaluation » du présent document ou accéder au site Internet du MIFI.

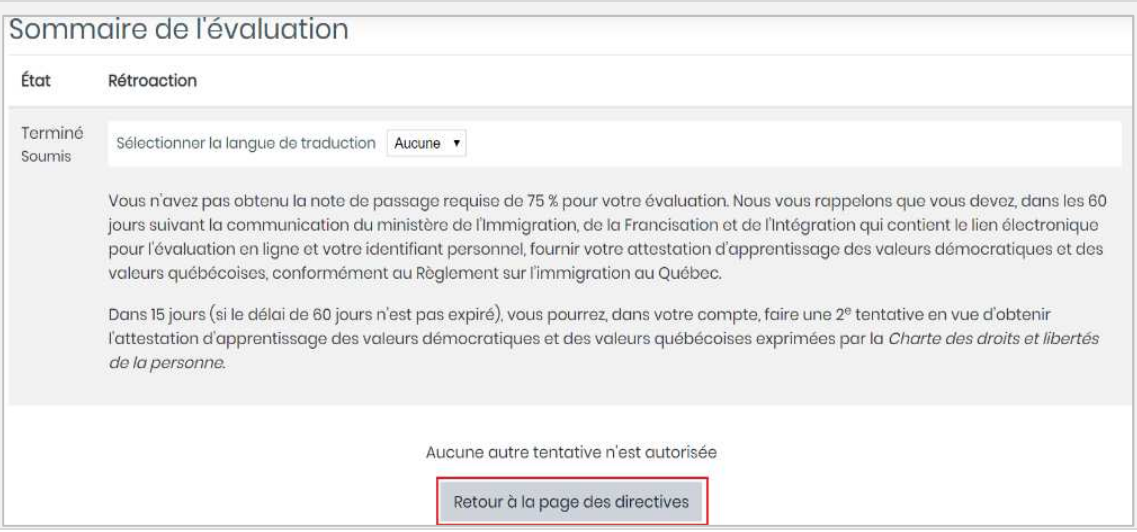


B. **Échec** : Si vous n'avez pas réussi votre évaluation, vous pourrez, selon votre profil, recommencer l'évaluation par une deuxième tentative en respectant un délai de deux semaines ou assister à une séance *Objectif Intégration*.

En cas d'un premier échec

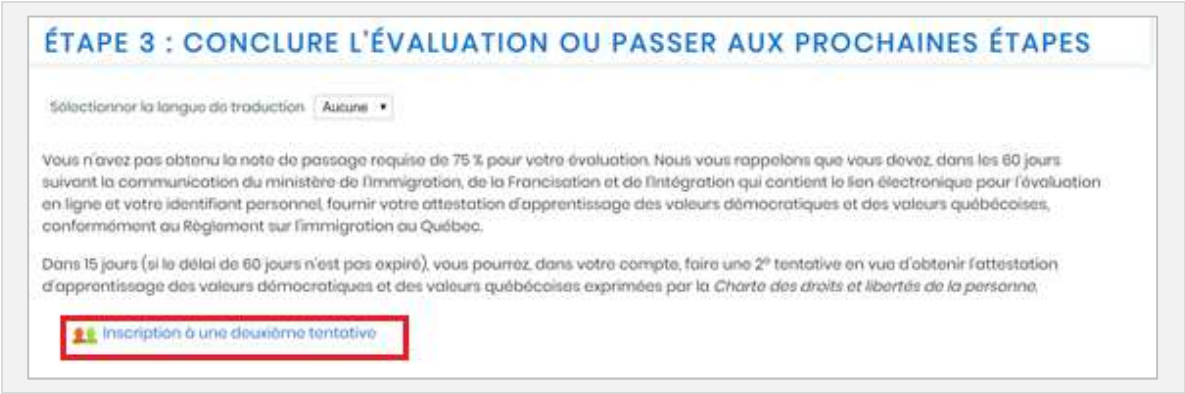
Une rétroaction s'affichera à l'écran indiquant votre résultat. Le message contient également la date à partir de laquelle vous pourrez effectuer une nouvelle tentative.

Vous devez cliquer sur « Retour à la page des directives » afin de vous inscrire, selon votre profil[2], à une deuxième tentative en vue d'obtenir votre attestation. Un courriel vous sera également envoyé avec les mêmes informations.

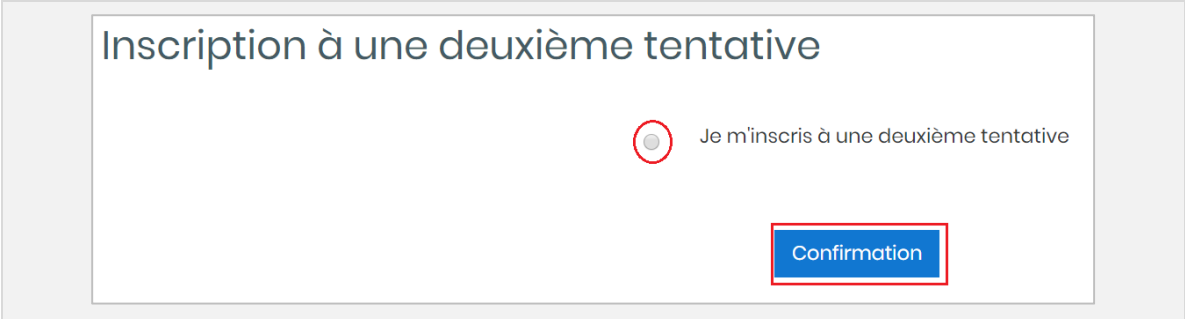


[2] Une ressortissante ou un ressortissant étranger titulaire d'un permis d'études ou de travail peut décider de participer à une session *Objectif Intégration* en tout temps dans un délai de 60 jours suivant la date de la réception du courriel ou de la communication écrite du MIFI.

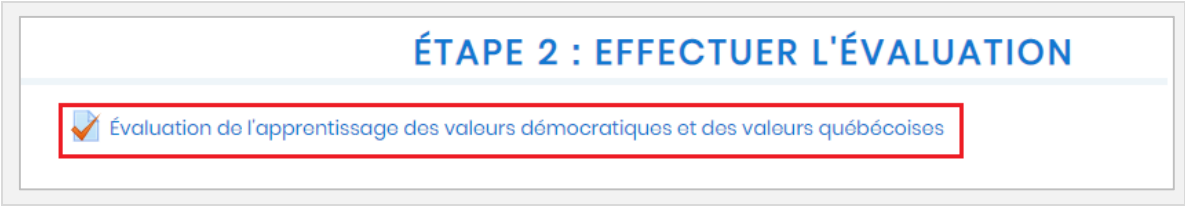
La page des « Directives » s'affichera. Allez à l'**étape 3 : Conclure l'évaluation ou passer aux prochaines étapes**. Cliquez sur le lien « Inscription à une deuxième tentative ».



- Sélectionnez « Je m'inscris à une deuxième tentative » et cliquez sur « Confirmation ». L'accès à la deuxième tentative sera disponible dans deux semaines.

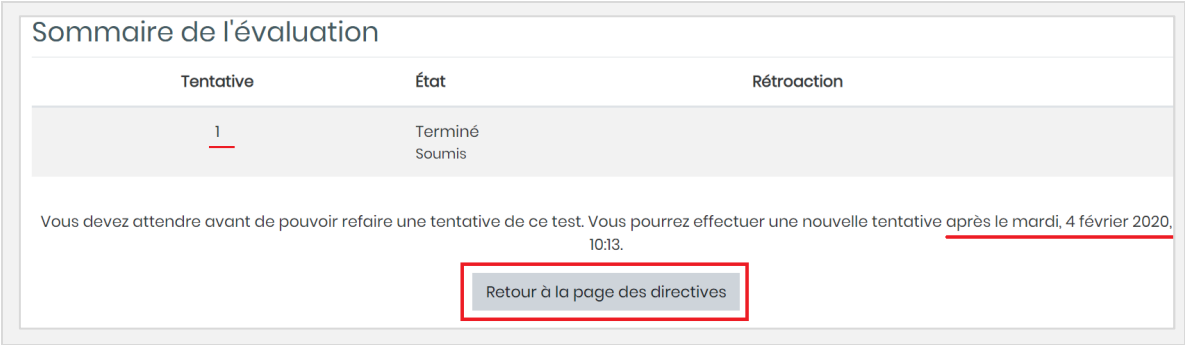


Une fois que votre inscription à une deuxième tentative est confirmée, la page des « Directives » s'affiche. À l'**étape 2 : Effectuer l'évaluation**, un lien « Évaluation de l'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises » apparaît.



- L'état de votre précédente tentative s'affiche. Vous constaterez que vous aviez déjà soumis une première tentative.
- Pour réaliser une deuxième tentative, il faut attendre deux semaines. Une date à partir de laquelle la deuxième tentative sera disponible s'affiche.

- Cliquez sur le bouton « Retour à la page des directives ».



- L'évaluation en ligne de la deuxième tentative sera disponible dans 2 semaines. Il faut se déconnecter en cliquant sur le bouton « Déconnexion » et attendre deux semaines pour effectuer la deuxième tentative.

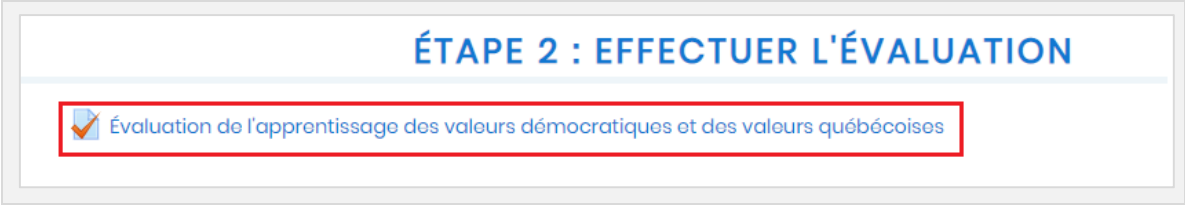


Rappel : Vous pouvez toujours vous connecter à votre compte pour relire les directives ainsi que les documents de l'**étape 1 : Se préparer à l'évaluation** tels que le Guide pratique et les Consignes d'utilisation.

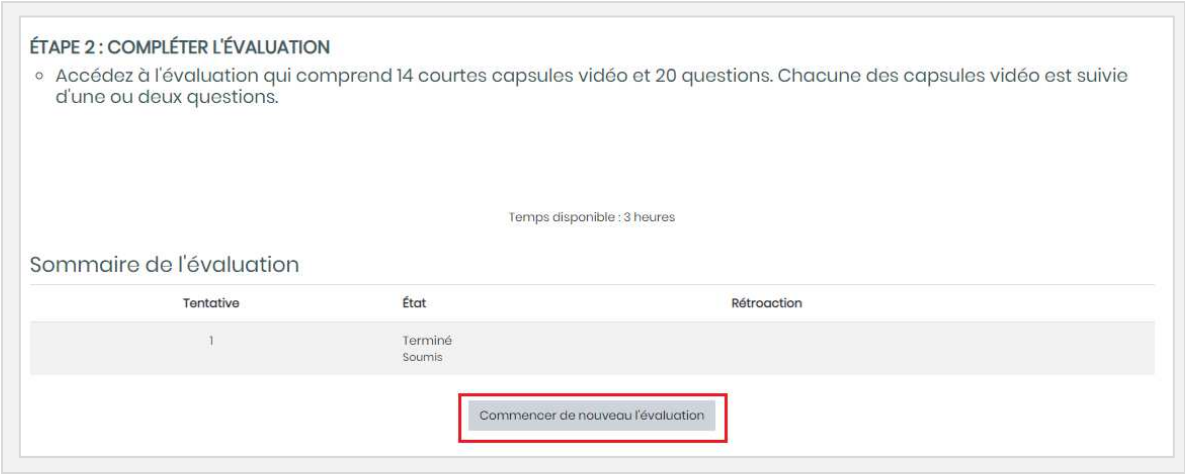
Deuxième tentative

Une fois que le délai de 2 semaines est passé, connectez-vous à votre compte à partir de la page de connexion.

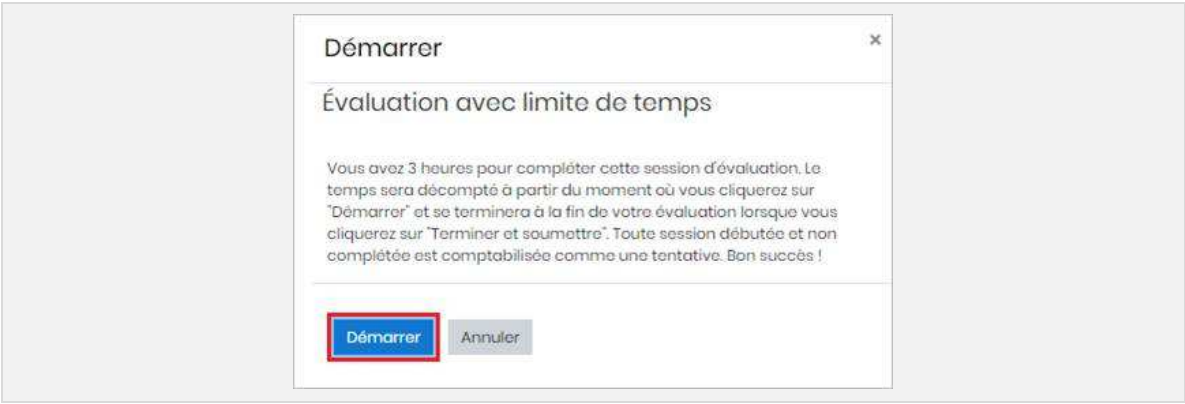
- Accédez à la page des « Directives ».
- Cliquez sur le lien « Évaluation de l'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises ».



Lorsque vous serez prête et prêt à réaliser la deuxième tentative, cliquez sur le bouton « Commencer de nouveau l'évaluation ».



- Un message apparaîtra pour vous avertir de la durée de l'évaluation qui est de 3 heures. Cliquez sur le bouton « Démarrer » pour commencer la deuxième tentative.



- Ensuite, suivez les mêmes procédures de l'**étape 2 : Effectuer l'évaluation** pour visionner les capsules, répondre aux questions et soumettre votre évaluation.

En cas d'un deuxième échec

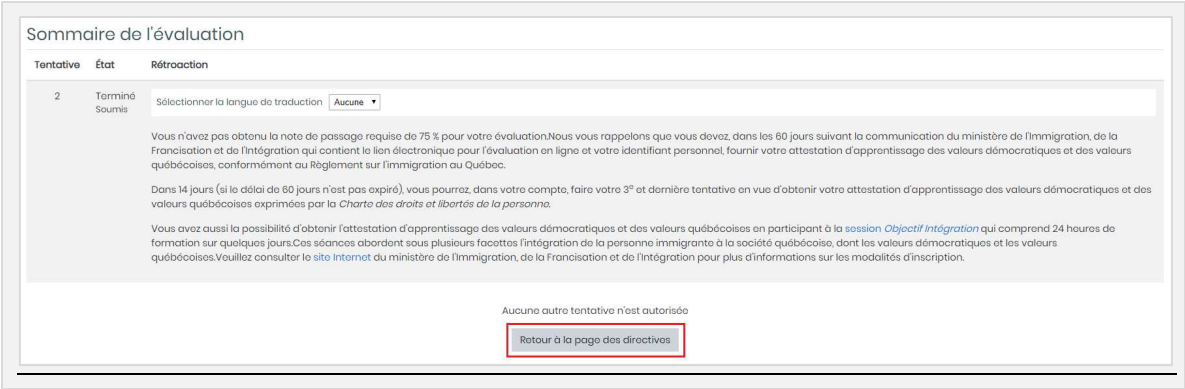
Selon votre profil, l'une des deux situations s'applique :

A. Une **ressortissante et un ressortissant étranger titulaire d'un permis d'études ou de travail** ayant deux échecs à l'évaluation en ligne ne peut pas accéder à une troisième tentative de l'évaluation en ligne. Pour obtenir votre attestation d'apprentissage, vous devez participer à une session *Objectif Intégration* dans un délai de 60 jours suivant la communication du Ministère.

Comme vous ne pouvez pas accéder à une troisième tentative, vous n'êtes pas concerné par les étapes suivantes.

B. Une **ressortissante et un ressortissant étranger qui n'est pas titulaire d'un permis d'études ou de travail** peut effectuer une troisième tentative de l'évaluation en ligne ou participer en personne à une session d'*Objectif Intégration* disponible au Québec. À la suite d'un deuxième échec, voici les étapes à suivre pour effectuer votre inscription.

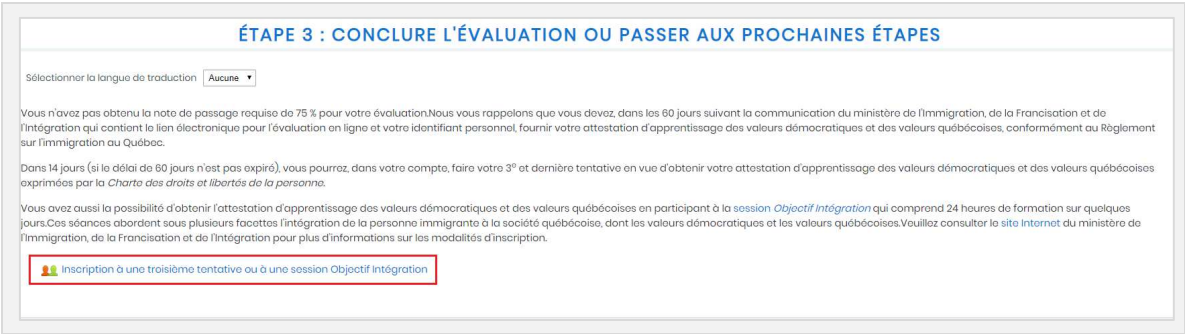
Un message comme celui-ci s'affichera. Cliquez sur le bouton « Retour à la page des directives ».



- À la suite d'un deuxième échec, si vous êtes une ressortissante et un ressortissant étranger qui n'est pas titulaire d'un permis d'études ou de travail, vous pouvez vous inscrire à une troisième tentative. Ensuite, l'évaluation en ligne de la troisième tentative sera disponible dans un délai de deux semaines.

Pour s'inscrire à la troisième tentative de l'évaluation en ligne, veuillez suivre les étapes suivantes :

- Dans la page des « Directives » : à l'**étape 3**, cliquez sur le lien « Inscription à une troisième tentative ou à une session *Objectif Intégration* ».

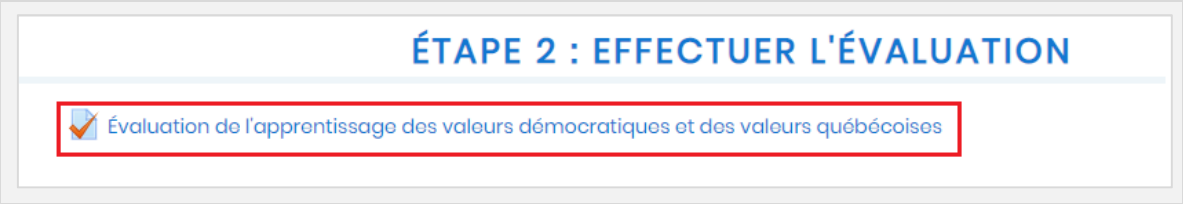


- Faites un choix, selon votre profil, entre effectuer une troisième tentative ou s'inscrire à une session *Objectif Intégration*. Puis, cliquez sur « Confirmation ».

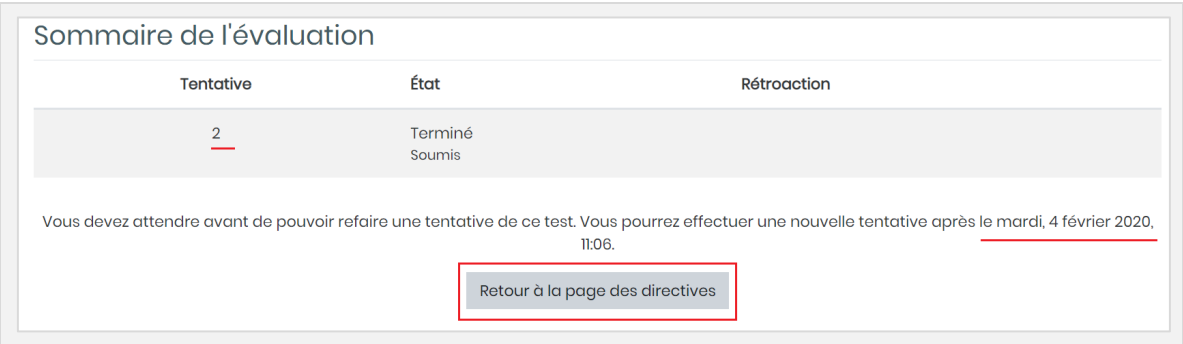


- Selon votre choix, l'une des deux situations peut s'appliquer :

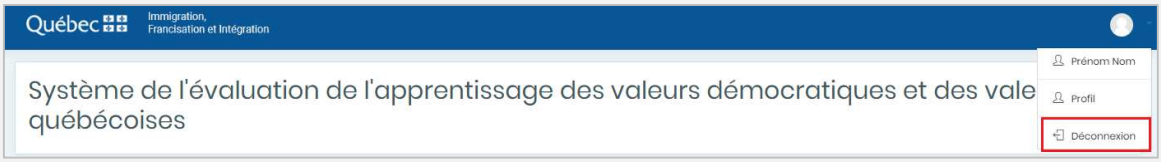
A) Si vous avez décidé de vous inscrire à une troisième tentative, la page des « Directives » s'affiche. À l'**étape 2 : Effectuer l'évaluation**, un lien « Évaluation de l'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises » apparaît.



- L'état de votre précédente tentative s'affiche. Vous constatez que vous aviez déjà soumis deux tentatives.
- Pour réaliser une troisième tentative, il faut attendre 2 semaines. Une date à partir de laquelle la troisième tentative sera disponible apparaît.
- Cliquez sur le bouton « Retour à la page des directives ».



- L'évaluation en ligne de la troisième tentative sera disponible dans 2 semaines. Il faut se déconnecter, en cliquant sur le bouton « Déconnexion », et attendre 2 semaines pour effectuer la troisième tentative.



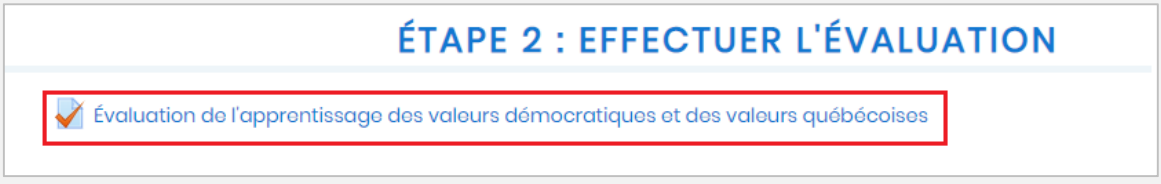
Rappel : Vous pouvez toujours vous connecter à votre compte pour relire les directives ainsi que les documents de l'**étape 1 : Se préparer à l'évaluation** tels que le Guide pratique et les Consignes d'utilisation. Suivez ensuite les étapes de la troisième tentative décrites au prochain paragraphe.

B) Si vous avez décidé de vous inscrire à une session *Objectif Intégration*, le bouton « Confirmation » vous amènera vers la page des « Directives ». Lisez le message de l'**étape 3 : Conclure l'évaluation ou passer aux prochaines étapes**.

Troisième tentative

Une fois que le délai de 2 semaines est passé, connectez-vous à votre compte à partir de la page de connexion.

- Accédez à la page des « Directives ».
- Cliquez sur le lien « Évaluation de l'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises »



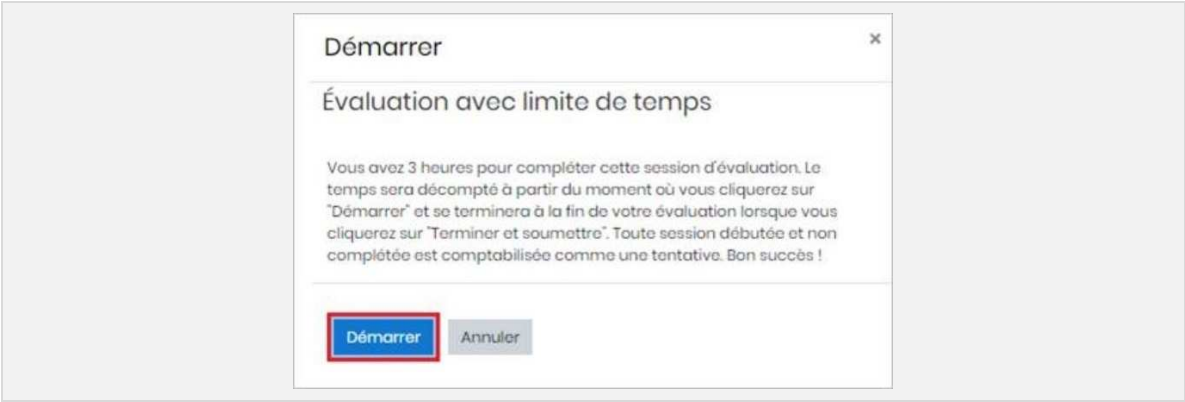
- Un écran s'affiche qui vous montre que vous aviez déjà effectué 2 tentatives.



- Lorsque vous serez prêt à commencer votre troisième tentative, cliquez sur « Commencer de nouveau l'évaluation ».



- Un message apparaîtra pour vous avertir de la durée de l'évaluation qui est de 3 heures. Cliquez sur le bouton « Démarrer » pour commencer la troisième tentative.

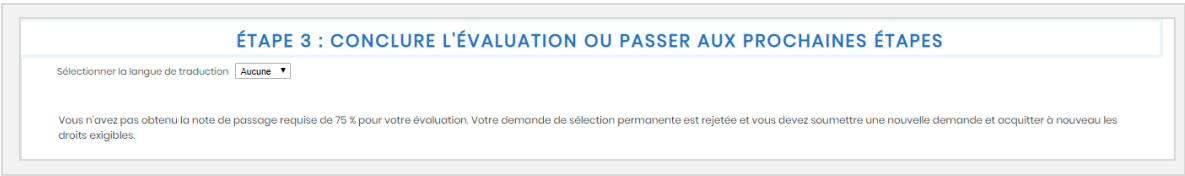


- Suivez les mêmes procédures de l'**étape 2** : **Effectuer l'évaluation**, comme dans la première et la deuxième tentative pour répondre aux questions et pour soumettre les réponses de votre évaluation.

En cas d'un troisième échec

Si vous n'avez pas réussi à obtenir votre attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises, votre demande est rejetée. Vous pouvez alors présenter une nouvelle demande de sélection permanente et payer les droits exigibles.

Un écran comme celui-ci s'affiche.



Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez lire la section « Transmission du résultat de l'évaluation » du présent document ou accéder au site Internet du MIFI.

Transmission du résultat de l’évaluation

Votre résultat sera automatiquement transmis au MIFI qui traitera votre demande. Vous n’avez donc pas à le transmettre d’une autre façon ni à l’imprimer.

Une fois votre évaluation terminée et réussie, vous pourrez télécharger votre attestation d’apprentissage. Elle vous sera également transmise par courriel ou par une communication écrite à l’adresse indiquée au dossier. La durée de validité de l’attestation est de 2 ans.

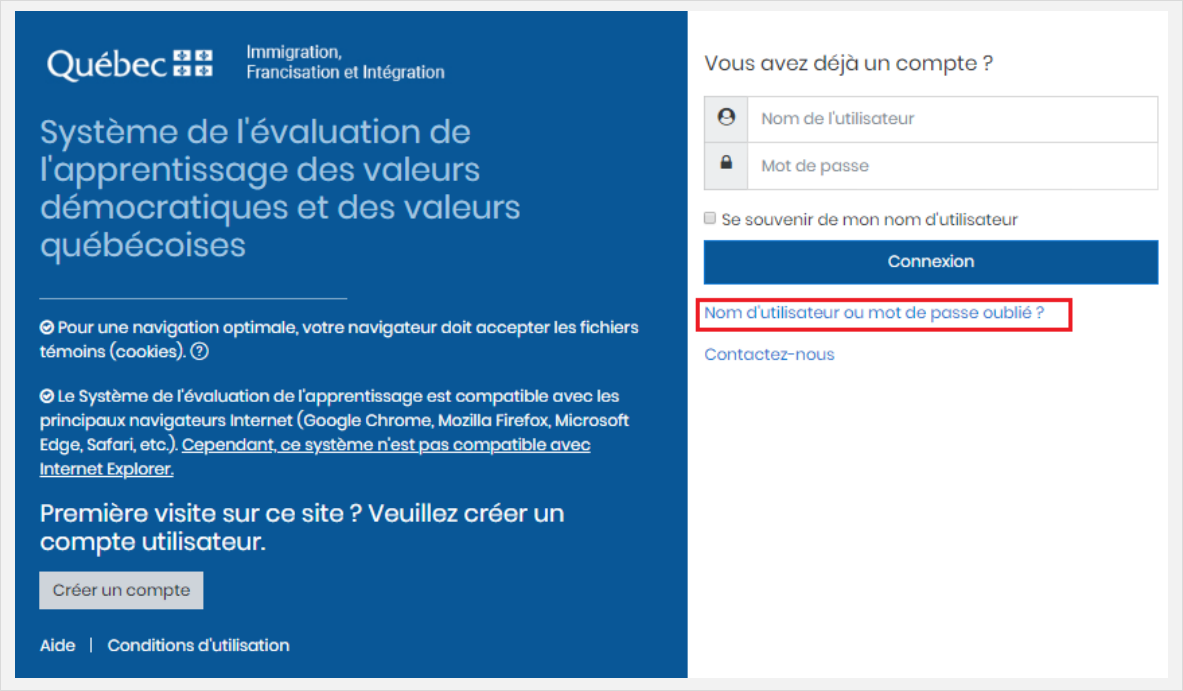
Veuillez noter que l’accès au Système d’évaluation en ligne sera automatiquement fermé après 60 jours ou à la suite de la réussite d’une évaluation.

Assistance technique

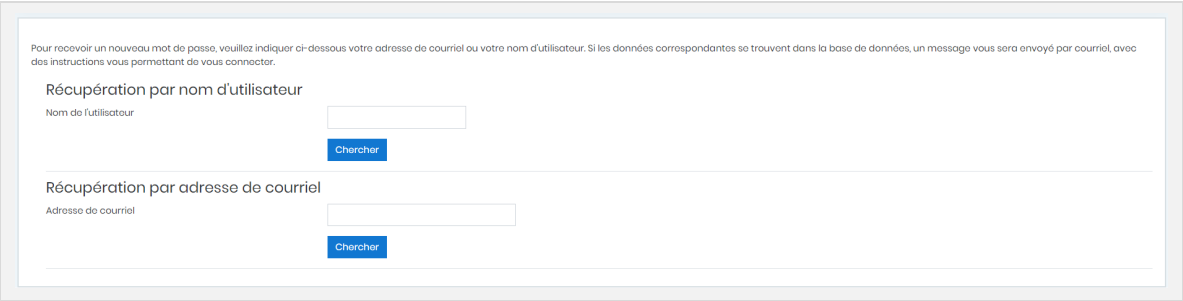
Nom d'utilisateur ou mot de passe oublié

Si vous avez oublié votre nom d'utilisateur ou votre mot de passe, il est possible de les récupérer.

- Dans la page d'accès du Système d'évaluation, cliquez sur « Nom d'utilisateur ou mot de passe oublié ? ».



- Entrez votre nom d'utilisateur ou votre adresse courriel personnelle et cliquez sur « Chercher ».



- Vous recevrez un courriel qui contient votre nom d'utilisateur et un lien de réinitialisation du mot de passe. Cliquez sur ce lien uniquement si vous avez perdu votre mot de passe afin d'en choisir un nouveau.

Soutien

Du soutien est offert aux personnes candidates à l'obtention de l'attestation d'apprentissage des valeurs. La section « Contactez-nous » s'affiche au bas de l'écran et permet d'accéder au formulaire de demande de soutien.

Le formulaire de demande de soutien apparaîtra en cliquant sur le lien. Remplissez-le pour soumettre votre demande de soutien.

Immigration,
Francisation
et Intégration

Québec